

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

FNARS RHÔNE ALPES

RAPPORT MORAL

Cette année encore, nous avons, avec les personnes dont nous partageons une part de vie, été confrontés à un contexte d'approfondissement d'une crise sociale, économique et politique, contexte où les inégalités se creusent entre les plus pauvres et les plus riches, où la pauvreté se massifie touchant de plus en plus largement et profondément.

Contexte où les réformes, sous la forme le plus souvent d'annonces médiatiques, se suivent vers plus de libéralisme, de concurrence non faussée, plus de responsabilité individuelle, plus de rationalisation.

Un contexte pourtant où les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions annoncées : une promiscuité de plus en plus grande dans les prisons, où l'absence d'accompagnement social crée les conditions d'une mise en danger et de suicides des personnes incarcérées, une réforme de l'ordonnance de 1945 qui substitue la répression à l'éducation et à la prévention, une volonté plus forte de fichage des adultes, des enfants à l'école dès le plus jeune âge, un contexte où des orientations politiques criminalisent de plus en plus des groupes de personnes en les stigmatisant ou en les opposant : il y aurait les bons pauvres qui voudraient s'en sortir et qu'il faudrait aider et les mauvais pauvres qui eux ne mériteraient même pas un regard,

un contexte d'exclusion par la mise en place de quotas *a posteriori* pour des familles à expulser, poursuivant parfois jusque devant les écoles des enfants simplement parce que leurs parents sont sans papiers et poussant ainsi certains d'entre eux, par peur, à s'échapper définitivement par des fenêtres trop hautes.

Un contexte où les solidarités sont de moins en moins actives, où les aidants citoyens et/ou les professionnels sont inquiétés,

un contexte où les solutions promises peinent à voir le jour comme celle-ci : plus personne à la rue ou sans emploi, on constate que les logements sociaux font toujours défaut avec un effort de construction loin des objectifs fixés, que le chômage s'accroît de façon très importante et touche massivement les jeunes...

Contexte de pression dans la mise en place, sans beaucoup de concertation, de réformes pourtant importantes car elles modifient de façon structurelle l'organisation et la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales en réorganisant en même temps l'organisation des administrations.

Contexte de pression pour les associations à qui l'Etat demande, en droite ligne, sur les territoires de se regrouper, de fusionner afin d'en diminuer le nombre et ainsi dans le même élan de les réduire à de simples opérateurs sans visions ni propositions politiques.

Pression forte qui nous applique le nez sur un guidon qui n'a plus guère d'équilibre pris que nous sommes au quotidien dans ce qui apparaît de plus en plus sur les territoires comme une absence de pilotage des politiques publiques, on s'engage petit à petit dans des réformes qui visent à réduire les coûts sans pour autant que soient engagés un réel diagnostic des besoins et donc une réelle réflexion sur l'offre.

Pris dans les logiques et contraintes des politiques libérales où le marché est le seul et unique déterminant, les politiques sociales et de santé ne peuvent être qu'un pis aller, un traitement *a posteriori* des dégâts collatéraux, elles viennent colmater, le plus souvent d'ailleurs imparfaitement, les brèches de la solidarité et de la cohésion sociale en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de logement etc.

Des politiques contextualisées, énoncées et mises en place au coup par coup entraînant une perte totale de lisibilité à long terme, et font que les associations naviguent toujours à vue sans aucune vision d'ensemble passant de l'absence de crédit à la découverte subite d'une

enveloppe dégagee d'on ne sait où pour répondre à l'urgence médiatique d'une situation, découverte qui suppose au pied lever et dans l'urgence pour les associations de déposer des projets.

Des associations en porte à faux quand l'Etat se désengage renvoyant parfois sans concertation la compétence au conseil général comme lorsqu'il s'agit de l'accueil et de l'accompagnement des familles avec des enfants de moins de 3 ans. Il en est de même de la Caisse d'Allocation Familiale qui, dans la Drôme comme précédemment dans le Rhône et la Haute Savoie, ne souhaite plus verser l'aide au logement pour les personnes en CHRS.

La situation n'est guère meilleure au niveau de l'emploi où la gestion, on pourrait dire la survie des chantiers d'insertion devient un véritable casse tête pour les associations malgré un *Grenelle* qui devait apporter des solutions : notamment le droit à l'accompagnement individualisé par un référent unique, le contrat unique d'insertion, de disposer d'un point d'entrée unique pour les demandeurs d'emploi, d'inscrire tous les bénéficiaires de minima sociaux et tous les jeunes de moins de 25 ans au Pôle Emploi, de disposer d'un droit universel à la formation professionnelle, de favoriser l'expression des usagers. De plus, sur ces structures, dans le cadre des directives européennes, se pose toujours la question de la sécurité juridique des services sociaux d'intérêt général.

Une fois de plus le bilan n'est pas conforme à nos attentes, face à cela on ne peut que comme en 2007 rappeler la nécessité d'avoir un réseau fort qui soit en capacité de peser dans les politiques sociales.

Pendant cette année 2008 que ce soit au niveau national comme à celui régional, nous nous sommes engagés dans de nombreuses actions : dispositif DALO, assises sur le travail social, participation aux différents grenelles etc. et dans notre région nous avons soutenu plusieurs associations en difficulté, nous avons manifesté avec des usagers à la DRASS, ce qui nous a valu une convocation à la police pour plainte, nous avons organisé une journée à Lyon de solidarité et de revendication, nous avons en toutes occasions fait preuve de d'une réelle mobilisation des associations.

Ainsi je pourrais évoquer dans ce rapport moral toutes les actions que nous avons menées dans notre région et qui furent cette année encore nombreuses, le travail au quotidien des associations, l'action des élus du bureau et du CA, des délégués départementaux et des salariés du siège toutes ces actions seront développées dans notre rapport d'activité.

J'ai , depuis ces années de Présidence, pu mesurer, combien l'engagement dans les collectifs départementaux de nos adhérents était majeur, aujourd'hui les collectifs des ACI, grâce à la volonté des acteurs de terrain, se sont développés et renforcés et c'est un atout important pour les salariés en insertion.

Cet engagement quotidien demande du temps et de l'énergie à ceux qui s'y consacrent et d'être en mesure de pouvoir élaborer une pensée cohérente et collective, pensée politique au premier chef qui dans le contexte décrit est bien difficile à faire émerger, puis à partager. Notre réseau a une force : c'est qu'il part toujours des personnes, de leurs besoins et de leurs demandes et qu'il n'est pas replié sur des positions conservatrices qui maintiendraient coûte que coûte des dispositifs, des pratiques qui n'auraient plus cours.

Nous devons pourtant être vigilants à ce que nos associations et donc la FNARS continuent à prendre partie dans la vie de la cité et ne deviennent pas, faute de force, que des organismes gestionnaires pris uniquement et ponctuellement dans des logiques économiques. C'est la tentation dans cette crise profonde où on peut, à trop être plié, voir replié sur la tâche

quotidienne et l'urgence, perdre la ligne d'horizon et ainsi le sens même du rôle et de l'existence historique et singulier des associations dans notre pays.

Nous devons engager notre énergie à maintenir dans notre réseau, par une pensée et une culture sans cesse mieux construites et partagées, une âme éclairée qui fasse que nous soyons toujours en mesure de faire des propositions porteuses d'avenir pour les plus exposés d'entre nous.

Dans le même mouvement, notre réseau, pour s'enrichir et être plus efficace, doit mieux collaborer avec les autres réseaux mais aussi s'élargir à l'ensemble des citoyens pour qui l'emploi, la santé, l'éducation, le logement sont aussi une préoccupation.

Nous avons besoin de tous car la tâche est, dans l'approfondissement de la crise, immense.

Je remercie fraternellement toutes celles et ceux qui ont fait cette année la FNARS Rhône-Alpes 2008, administrateurs, salariés, adhérents et citoyens-usagers.

Juste un tout petit mot de non conclusion, renforcer notre réseau c'est faire que les personnes que nous côtoyons, accompagnons, salariés, dépassent le statut et la parole d'utilisateur et soient avec nous et nous avec eux, des citoyens acteurs de notre avenir.

Patrick Bédiat, Président

**RAPPORT D'ACTIVITE
DES COLLECTIFS
DEPARTEMENTAUX**

RAPPORT D'ACTIVITE COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE L'AIN

Animation et vie du collectif

- **Fréquence et régularité des réunions**

La délégation de l'Ain est constituée de 5 adhérents depuis le départ du FAR :

ADSEA, Accueil Geyszien, EPI, ENVOL, TREMLIN.

Hubert Guillet est le délégué 01 et Pierre Eymard Duvernay est le suppléant.

Monique Lambert (Présidente EPI) suit les travaux du conseil d'administration à la région FNARS. Elle représente la FNARS RA à la CRESS et au CDIAE 01. Elle participe régulièrement au groupe de travail Insertion par l'activité économique à la région avec le délégué 01.

Trois adhérents sur cinq sont régulièrement en concertation sur les 2 groupes de travail dans l'AIN :

- Le logement : Pierre Eymard en est l'animateur
- L'insertion par l'activité économique : Hubert Guillet en est l'animateur

L'Accueil Geyszien se tient au courant vu son peu de disponibilité et l'éloignement.

Actions menées dans l'année

- **Le groupe de travail logement :**

Il s'est réuni à de nombreuses reprises (tous les mois) pour suivre les dossiers suivants :

- l'étude de faisabilité pour la création de SAO dans l'Ain avec l'aide de Sandrine Runel a débouché sur la création de 2 d'entre eux, à Bourg en Bresse et à Ambérieu.

- la pratique des groupes de travail thématiques (COHPHRA, rapport d'activité commun, SAO, 115) a été très opérationnelle et productive en mutualisant les outils de chacun et les propositions de la fédération FNARS.

Le groupe crée des échanges, des liens, de la transparence et des outils en commun. De plus il associe des partenaires hors Fnars ainsi que les pouvoirs publics qui sont nos conventionneurs.

- **Le groupe insertion par l'activité économique :**

Il est riche d'investissements de ses membres, mais il a manqué de concertation pour porter la parole de la Fnars. En effet, un collectif des ACI dans l'Ain existe (13 ACI) depuis 3 ans avec une présence de 3 membres de la Fnars. Ce groupe se réunit mensuellement. Il est

devenu un interlocuteur des conventionneurs. La priorité a été donnée au développement du collectif toutes tendances confondues et avec la volonté de l'ouvrir aux autres structures SIAE (38 dans l'AIN). Un poste (1/2 temps) de chargée de mission (porté par EPI) a été reconduit sur la formation des salariés en contrats aidés et surtout sur la création d'une forte dynamique de formation des savoir de base aux qualifications grâce à l'impulsion de l'ADEC qui se terminerai en 2009 (72 personnes en formation , 42 ont obtenu un diplôme de type CCP).

Monique Lambert a suivi les travaux mensuels du CDIAE 01, Samya Amri s'est associée à 2 reprises.

- **Investissements au niveau de la région Fnars**

Dans le cadre du groupe de travail régional nous nous sommes impliqués sur la thématique parcours, dans le sillon de la proposition de Cresco avec le Pappe ACI et les dossiers préparés par Samya Amri ont été précieux pour notre information et la gestion de nos structures. Nous avons assisté à 4 CA sur 6, et 2 bureaux élargis. Nous étions 2 à nous partager ces instances importantes. Monique Lambert dans le cadre de la formation avec la CRESS suit le groupe de travail en inter réseau. La place de la Fnars est réinvestie dans une démarche de mutualisation des outils et expériences, de reconnaissance et d'ouverture.

Axes à travailler et projets

En guise de conclusion, la délégation 01 continue de creuser son sillon avec l'aide de Sandrine Runel et Samya Amri en particulier que nous remercions de leur soutien. L'après Far, dans les faits, est particulièrement productif et source de développement au niveau du logement et des outils créés ensemble et avec d'autres partenaires hors Fnars. Seront-ils de nouveaux adhérents ? Nous sommes encore modestes pour recruter et les positionnements de la Fnars au niveau national nous assimilent parfois et encore à des accompagnateurs gestionnaires des changements plus qu'à des militants créant des rapports de force.

Certains adhérents se sont posé la question de reconduire leur adhésion en 2008, nous avons été effectivement réunis que 3 fois dans l'année tout groupe confondu sans compter notre présence de tous à l'AG à Lyon en Juin mais faut il rappeler nos investissements réguliers dans les collectifs 01 et la production effective en conséquence au service de l'inter réseau et des non adhérents.

Oui, il faudra encore mieux communiquer, mieux écouter l'autre, mieux nous concerter. Les efforts de la Fnars région sont réels depuis 2 ans, Sandrine Runel a été très présente avec nous en 01 et le site de la Fnars est une vraie source à consulter.

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE

Animation et vie du collectif

La vie du collectif s'articule principalement autour de réunions des structures adhérentes CHRS (ANEF/Privas, SOLEN/Aubenas, Le Grand Saint Jean/Saint Péray, L'eau vive/Payzac), réunions auxquelles participe un futur adhérent, Entraide et abri à Tournon.

Actions menées dans l'année

- Un diagnostic a été effectué à la demande de la DDASS, par le cabinet Formation et Conseil en méthodologie, sur le fonctionnement des CHRS. Au regard de l'ensemble des constats établis au travers de ce diagnostic, chaque CHRS a transmis à la DDASS un plan d'actions exposant les objectifs opérationnels poursuivis, leurs échéances, les futures actions à entreprendre et le calendrier de mise en œuvre. Ce plan d'actions devait servir de base à la rédaction de nouvelles conventions d'aide sociale.

Parallèlement, plusieurs réunions, toujours animées par le cabinet FCM et à l'initiative de la DDASS, se sont déroulées dans le 1^{er} semestre, pour élaborer le troisième schéma de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion.

A ce jour, avril 2009, aucune suite n'a été donnée à ces travaux

- L'Ardèche a participé massivement à la journée festive et solidaire organisée à Lyon en juin 2008. Les 5 CHRS étaient représentés avec des usagers, salariés et administrateurs. A souligner la qualité du spectacle de marionnettes imaginé et présenté par les résidentes du Grand Saint Jean.

Sur le département

La FNARS est bien identifiée par les différents services de l'Etat et du Conseil général comme un interlocuteur à part entière dans le domaine de l'insertion (connaissance des publics, logement, RMI).

A ce titre, elle siège au PDALPD, FUL, CDI, CLI et comité de pilotage du RSA.

Axes à travailler et projets

Du fait du petit nombre d'adhérents sur le département, une réflexion est en cours pour se rapprocher du dispositif drômois.

A noter que certaines structures, basées dans la vallée du Rhône, participent d'ailleurs déjà à des réunions de travail avec la Drôme.

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE LA DROME

Animation et vie du collectif Drôme

Le collectif se réunit 1 fois toutes les 6 semaines. Il est composé de CHRS et CAU adhérents et non adhérents sur la Drôme.

La présence et l'investissement des adhérents se sont avérés plus ou moins réguliers en 2008 : on constate des investissements sur des points précis de fonctionnement (formations par exemple)

Le principal changement intervenu dans le département concerne la modification des statuts du Collectif en vue d'une dimension politique plus forte.

A ce jour : 1 Administrateur et 1 Technicien représentent l'association (ou est porteur d'une délégation)

Par ailleurs, des commissions thématiques ont été créées : finances, formations, projets nouveaux, communication

Actions menées dans l'année

- **Projets réalisés :**

- Formations communes en direction des CHRSU Drôme -Ardèche (3 journées sur le département) dont une ouverte aux services des urgences des Hôpitaux sur le thème du 1^{er} accueil de personnes SDF

- Equipe mobile précarité psychiatrie : mise en place sur tout le département en lien avec les accueils de jour et de nuit

- Mise en place de démarches, courriers au nom du collectif

- **Actions développées :**

- Formations

- PARSA : réunions régulières avec DDASS 26 et avec partenaires impliqués

- Participation forte au diagnostic territorial

- Journée régionale festive

- Commissions Urgence, Réfugiés

- Mise en place du COHPHRA (début)

- **Partenariats :**

- CHRS CAU Drôme Ardèche (plus de 20 structures)

- DDASS Drôme -Ardèche

- **Actions politiques :**

Peu développées en 2008, courriers au DDASS, rencontre au nom du collectif

Bilan général

- **Difficultés rencontrées**

Motivation des troupes !

Beaucoup de sollicitations diverses pour les établissements de type enquêtes variées, surcharge de travail

- **Satisfactions/résultats :**

Implication des Administrateurs des associations

Restructuration du collectif Drôme

Axes à travailler et projets

Rapprochement FNARS Drôme – Ardèche pour 2009

Perspectives

Développer des actions communes comme un salarié animateur pour plusieurs établissements

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE L'ISERE

C des
O **STRUCTURES**
L d' **ACCUEIL**
L et d'
E **HEBERGEMENT**
C en **ISERE**
T
I
F **FNARS**

Animation et vie du collectif

- Les réunions du Collectif sont mensuelles excepté le mois d'août auxquelles s'ajoutent quelques réunions spécifiques comme la réunion de rentrée, des rencontres avec la DDASS et des débats sur des questions particulières liées à l'actualité.
- Les participants au Collectif, qu'ils soient ou non adhérents FNARS sont en général très assidus. Présence en moyenne de 25 à 30 personnes à chaque réunion.
- Pas de changement majeur dans le fonctionnement depuis 2005 où un groupe de pilotage composé de 3 directeurs et 3 administrateurs a été créé pour assurer la préparation et l'animation des collectifs.

Actions menées dans l'année

Au cours de nos réunions mensuelles, de nombreux thèmes de réflexion ont été abordés. L'ambiance n'est pas toujours des plus sereines, les constats des travailleurs sociaux sur le terrain soulèvent beaucoup d'interrogations, mais les échanges quoique vifs n'ont pas entamé l'unité du groupe toujours soucieux de l'intérêt des familles.

Au début de l'année, nous avons considéré la conférence de consensus comme un projet très intéressant. Mais nous avons été désagréablement surpris pour ne pas dire plus en apprenant que les adhérents de la FNARS, acteurs de terrain, n'étaient pas associés aux débats. Cependant, ceux d'entre nous qui y ont assisté s'accordent pour estimer que les débats ont été globalement positifs et que la FNARS a su se montrer combative.

Les difficultés financières constituent toujours pour les directeurs un surcroît de travail de gestion très important et malheureusement inévitable puisque nous avons constaté la mise en veilleuse de plusieurs services :

- fermeture d'Emergence, lieu de parole qui a fonctionné pendant 4 ans et ferme en raison du retrait du financement de la CAF ;
- réduction à un mi-temps de Prologue, outil d'évaluation en vue de l'insertion à l'emploi ;

- fermeture d'appartements en logement temporaire faute de financement (40 places perdues)
- ateliers et chantiers d'insertion qui ne peuvent plus remplir leur mission puisqu'ils doivent afficher un taux de réussite suffisant pour être reconnus.

Néanmoins, nous avons aussi des raisons de nous réjouir :

- redémarrage du Passage lieu d'accueil pour personnes accompagnées d'animaux, tout n'est pas résolu, mais l'espoir demeure,
- agrandissement d'Issue de Secours, maison relais pour anciens SDF,
- ouverture en juillet 08 d'Alexandrine, maison relais de 11 logements,
- création du CHRS Nord-Isère tant attendu et enfin sur les rails à Bourgoin,
- expérience réussie de HAO (Hébergement Accompagnement Oiseau bleu) sur la Nord Isère (CHRS hors les murs). A la fin de l'accompagnement, le bail glisse sur les personnes qui conservent le logement,
- démarrage des travaux du CHRS de Vienne, mais la qualité de l'hébergement nous semble inférieure au besoin pour cause de tènement immobilier peu adapté.

Ce fut aussi une année importante pour le logement avec la mise en route de la commission de médiation de la loi DALO, commission à laquelle un représentant du collectif participe. Bien sûr, cette loi ne règle pas tous les problèmes : lorsque nos hébergés obtiendront un logement, seront-ils en mesure d'en assurer la charge financière ? Les logements très sociaux restent rares. On constate déjà la réticence des bailleurs vis-à-vis des ménages endettés et une interprétation peu favorable des critères inscrits dans la loi. Nous devons veiller à tous les déraillements possibles : constitution de ghettos qui rassembleront les familles les plus démunies, ou attribution d'office d'une place en CHRS sans souci des besoins des personnes et au risque de dénaturer le projet d'établissement.

Le schéma départemental pour l'hébergement est maintenant de la compétence du département. Le Conseil social de l'habitat en Isère à la création duquel nous avons fortement contribué, et dont nous partageons les travaux, s'est engagé sur l'élaboration du prochain schéma. Il faut créer une bonne articulation avec les autres schémas pour l'hébergement : personnes âgées, jeunes, handicapés, et obtenir les moyens nécessaires à la bonne application de la loi DALO.

Année importante également en ce qui concerne l'avenir de la DDASS, et les conséquences de son éventuelle disparition. Beaucoup de nos questions restent encore sans réponse ; nous ignorons si le Conseil général est prêt à prendre la relève. Avec la décentralisation, nous serons de plus en plus soumis aux appels d'offre, et donc à la concurrence avec le secteur marchand. Nous insistons auprès de nos administrateurs pour qu'ils s'intéressent davantage aux études concernant la coopération, le regroupement, la fusion, avant que certaines de nos structures disparaissent faute d'avoir des capacités de gestion suffisamment pointues pour établir des dossiers de réponses aux appels d'offre. Il est vrai que la vie des présidents se complique, il ne détient pas toutes les clés, la seule bonne volonté est devenue notoirement insuffisante.

Le collectif doit se faire l'écho des difficultés des équipes éducatives. Elles sont de plus en plus confrontées aux souffrances psychiques des personnes hébergées, spécialement dans les CHRS Hommes, et en Maison Relais. Elles entraînent des comportements agressifs très défavorables à la vie collective qui, parfois conduisent à l'exclusion. Ces personnes se retrouvent alors au Centre d'accueil municipal, et on entre dans un cercle vicieux. Comment

améliorer les relations entre le médical et le social ? L'incompréhension entre soignant et travailleur social est grande, on a du mal à se parler et à travailler ensemble. Certaines structures n'admettent les personnes qu'à la condition que le CHS s'engage à poursuivre le traitement. Mais que faire avec ceux qui refusent les soins ?

Le dispositif hivernal est aussi source de difficultés, le CAM doit répondre à des situations pour lesquelles l'autorité de tutelle ne donne aucune directive (situations administratives complexes, hébergement des Rom.) Cela génère des tensions au sein des équipes dont les conditions de travail se dégradent.

Nous avons beaucoup parlé de COHPHRA au cours de l'année. La situation s'apaise, avec encore quelques réclamations sur la segmentation, mais les équipes attendent toujours les modifications qui leur permettraient d'établir des rapports valables pour tous les financeurs.

Un certain nombre de CHRS ont participé à la mise au point d'une méthode d'évaluation interne. Les travaux sont terminés et validés. Mais cette méthode pourra-t-elle être utilisée par tous ? Car elle a un prix qui semble peu compatible avec nos finances. L'association « A propos » maître d'œuvre de la méthode a sollicité du Haut commissariat aux solidarités un financement qui lui a été refusé. Et cependant l'évaluation sera bientôt là, il faut s'y préparer.

L'avenir de la profession de travailleur social est-il compromis ? Les stages sont obligatoires, mais doivent maintenant faire l'objet d'une gratification, or aucune ligne budgétaire n'a été créée pour appliquer la loi. Faute de stage, des étudiants n'auront pas leur diplôme. C'est une question que le Collectif compte aborder à la rentrée.

L'année 2009 sera probablement une année charnière dans notre secteur. La lutte contre l'exclusion souffre depuis 20 ans d'un manque de pilotage, mais les restrictions budgétaires permettront-elles la mise en œuvre des moyens financiers garantissant un égal accès à des réponses de qualité ? L'Etat restera-t-il garant de la solidarité nationale ?

Face à ces incertitudes, il faut rester vigilant, notre secteur doit résister à l'engrenage du libéralisme pour donner à chacun une chance égale d'insertion, quelle que soit sa région d'origine.

C.ROCHET
Secrétaire du collectif

La RELEVÉ 8 rue de l' OCTANT 38130 ECHIROLLES Tel : 04 76 46 65 38

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE LA LOIRE

Animation et vie du collectif

- **Fréquence et régularité des réunions**

Bimestrielle pour le collectif des directeurs, trois fois par an pour les Présidents
Mise en place de diverses commissions avec diverses fréquences : insertion professionnelle (avec les ACI), logement, formation, vie quotidienne dans les centres

- **Présence et investissement des adhérents**

Participation active des huit associations gestionnaires de CHRS du département : ACARS, AFP, ANEF, Entraide Pierre Valdo, Notre Abri, Renaître, Sos Violences Conjugales, Vers l'Avenir

Actions menées dans l'année

- **Logement**

La Fnars est représentée en tant que Fédération à la commission de médiation par un membre titulaire (en charge de la vice-présidence) et un membre suppléant.

La Fnars s'est retirée au cours de l'année du Réseau Associatif Logement (RAL) tout en continuant à travailler avec les acteurs locaux du logement. En effet, il a semblé plus opportun d'avoir une représentation spécifique des centres d'hébergement.

Dans ce sens, une commission représentative des CHRS se réunit mensuellement pour élaborer des positionnements en commun autour de ces questions. Cette commission travaille notamment sur les thématiques suivantes : l'accès au logement des personnes hébergées, l'évolution des dispositifs en la matière, présence de la FNARS aux CLT, CLU, création d'un accès privilégiés pour les sortants de centre, création de services de suite pour l'accompagnement des publics, échange de pratiques entre les différents CHRS...

Enfin, la FNARS RA va être représentée dans les Commission Logement Unique (CLU) et entend à l'avenir siéger au Comité Responsable du PDALPD.

- **Formation**

La FNARS RA a été à l'initiative de deux formations pour l'ensemble des acteurs du schéma d'Accueil, Hébergement et Insertion du département de la Loire grâce à un financement de la DDASS.

La première, d'une durée de trois jours, était centrée sur la gestion des situations de violence et elle réunit 19 personnes représentant 11 associations différentes.

La deuxième, d'une durée de quatre jours, a porté sur l'accueil en centre d'hébergement de personnes présentant des pratiques addictives.

De plus, une journée a été organisée en direction des travailleurs sociaux des centres d'hébergement sur la thématique de la vie quotidienne dans les centres d'hébergement et les questionnements inhérents à la prise en charge des personnes hébergées pendant leur séjour.

- **Insertion professionnelle**

Sous l'impulsion de la FNARS régionale, s'est mis en place un groupe de travail réunissant des travailleurs sociaux des CHRS et des ACI. Ces rencontres ont permis aux divers intervenants de mieux connaître les missions des structures respectives de sorte à faciliter l'orientation des publics pouvant nécessiter d'un accompagnement spécifique. Cela a notamment permis de lever un certain nombre d'incompréhensions au regard par exemple des obligations d'employeurs des structures de l'insertion par l'activité économique. La création d'un répertoire des CHRS et des ACI avec la liste des personnes référents a permis de faciliter la mise en relation de personnes hébergées vers ce type de structure d'insertion. Par ailleurs, une rencontre départementale réunissant les CHRS et les représentants des ACI a permis de mieux identifier le métier et le public cible de chacun.

- **Coopération**

La réflexion autour des thématiques de la coopération et de la mutualisation fait notamment partie des échanges lors des rencontres entre Présidents et Administrateurs. Il y a là une volonté d'approfondir la connaissance des diverses modalités de travail en commun présentes aujourd'hui afin, entre autre, d'anticiper d'éventuelles injonctions de la part des financeurs souhaitant réorganiser ce champ d'activité. Par ailleurs, les associations, pour la plupart mono établissement, sont confrontées à définir leur stratégie associative dans un contexte marqué par la réforme des politiques publiques, des contraintes administratives et budgétaires accrues et une diminution du nombre d'administrateurs bénévoles.

- **Actions collectives**

Lors de la journée régionale du 24 mai, le collectif a organisé un car permettant le déplacement d'une cinquantaine d'usagers de trois établissements du département. Sur cette lancée une journée a été organisée afin de réunir les travailleurs sociaux impliqués dans les divers aspects de la vie quotidienne des personnes accueillies en centre. L'objectif est de mettre en place des initiatives permettant la participation de personnes hébergées dans divers établissements.

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DU RHÔNE

Animation et vie du collectif

- **Fréquence et régularité des réunions**

Le collectif FNARS du Rhône se réunit habituellement tous les premiers vendredis du mois de 13H30 à 15H30. Ce rythme a été un peu modifié cette année, au regard d'une actualité chargée.

Un évènement marquant en effet, le projet de création d'une maison de la veille sociale départementale a considérablement surchargé les ordres du jour et les points habituels à traiter de l'actualité 2008. De nombreuses réunions de travail réseau mais aussi inter réseau (Habitat Humanisme, ARALIS, FNDSA) se sont succédé à un rythme soutenu durant toute l'année. Des occasions de rencontre et de croisement des visions, points de vue et pratiques dans le champ de l'hébergement qui ont modifié progressivement la place et la position que la FNARS occupe sur le Rhône.

- Une commission Logement animée par Michel CARY gère le dispositif d'accès au logement pour les sortants de CHRS. Cette commission a travaillé sur la notion de prêt à sortir, défini des critères et une charte qui vise à caractériser les engagements réciproques des acteurs de l'hébergement (CHRS) et du logement (Bailleurs). Elle tient des réunions une fois par mois en présence des travailleurs sociaux des établissements adhérents, réunions préparatoires notamment aux commissions cas bloqués en présence des bailleurs et de la CIOD, dans le cadre des accords collectifs.

- **Présence et investissement des adhérents**

La sollicitation des adhérents FNARS à travers le projet de création de la MVS, a été importante et l'investissement de beaucoup d'associations important ; Les modalités de collaboration inter associatives en ont été renforcées. De ce fait, la position de la FNARS sur le territoire s'est renforcée devenant un réseau incontournable dans les réflexions et négociations avec les partenaires institutionnels et les financeurs, sur les questions de mise en œuvre des politiques publiques comme le DALO mais aussi dans les processus de réorganisation engagés, telles la mutualisation ou la coopération inter associatives appelées de ses vœux par les pouvoirs publics.

- **Changements intervenus (départs, arrivées, nouveautés...)**

La délégation départementale est assurée depuis juin 2007 par un trio composé de :

- Christine VIGNE, Accueil et Logement, association de l'Hôtel social
- Fabienne HIRTZ, Résidence
- Michel CARY, Régis

Maryse BASTIN JOUBARD, vice présidente de la FNARS s'est spécifiquement investie sur le département du Rhône et siège à différentes instances politiques ou stratégiques du territoire (commission de médiation notamment).

Actions menées dans l'année

- Projets réalisés

La maison de la veille sociale

L'opération des Don Quichotte fin 2006 et la promulgation de la loi DALO ont fondamentalement modifié le paysage de l'exclusion. Au delà la mise en lumière des plus précaires, elles ont changé implicitement mais sensiblement le regard et les attentes de la société, des politiques vis-à-vis de ses pauvres et par ricochet vis-à-vis de ceux qui les accompagnent : les associations et travailleurs sociaux de terrain.

Si le DALO est désormais opposable à l'Etat et ses politiques publiques, il l'est d'autant plus par délégation mais surtout par principe, aux acteurs sociaux. C'est à partir de cette allégation fondatrice que le collectif FNARS du Rhône et la FNARS Rhône Alpes plus largement, a réfléchi et s'est posée la question du :

Comment assurer dans le respect d'un droit devenu universel, une offre de services permettant de trouver pour chacun un hébergement adapté, un logement à l'issue d'un parcours incluant un droit au recommencement et renonçant une bonne fois pour toutes à la vision simplificatrice d'une linéarité qui devrait se lire et s'opposer à chacun d'entre nous au nom d'une intégration réussie ?

La présence importante de centres d'hébergement aux palettes diversifiées, de réseaux multiples coexistant au sein d'un département, d'une grande ville (Lyon) amenaient à un constat clair mais très complexe : rendre cette richesse d'offres lisible, visible et accessible.

Lisibles et visibles, les CHRS ne le sont pas assez, aussi bien au regard du grand public, des politiques que pour leurs usagers bénéficiaires. L'un des reproches à leur adresser serait celui de leurs modes d'inscription dans un territoire (la question du dedans et du dehors est très à l'œuvre dans ce type de structures en miroir avec les problématiques accueillies), de leur accès, et dernier coup de grâce de leur sortie. Ils coûteraient trop cher au nom d'un principe de plus en plus décrié, celui de la prise en compte globale de la personne.

Dans ce contexte et crise oblige, les CHRS doivent, pour lutter contre leur précarité croissante qui met en péril leur survie, poser clairement les enjeux de notre monde d'aujourd'hui. Le temps des petits réseaux est fini et l'inscription dans un système plus large prenant en compte la dimension citoyenne de chaque usager est à mettre en place. Le mouvement des Don Quichotte a eu comme effet d'être une salubre piqûre de rappel pour le tissu associatif dans son lien au reste de la société civile. Il a mis en exergue d'autres formes d'articulation entre des acteurs, des usagers et des professionnels du social. Nous avons toujours été très frileux dans les actions collectives impliquant les usagers, au nom d'une éthique et d'un souhait de ne pas instrumentaliser la misère. Ces deux types d'actions ne sont pas antinomiques à la condition d'être scrupuleusement explicités entre et auprès de tous les acteurs.

Le DALO remet le milieu associatif en selle dans ce qu'il lui fixe comme exigence : identifier, penser et trouver des réponses adaptées aux besoins exprimés. C'est parce que nous savons tous, qu'au-delà d'une demande hébergement et/ou de logement, nous avons le devoir de donner des clés de compréhension du monde dans son rapport avec chacun (l'exclusion ne serait-elle pas un décodage et un accordage ratés et/ou défailants qu'il conviendrait de traiter ?), qu'il nous fallait impérativement proposer à tous, auteurs, acteurs des politiques publiques, un moyen de (se) relire et de (se) relier les uns aux autres afin que

les plus précaires d'entre nous, les plus en difficulté puissent exercer leurs droits fondamentaux de citoyens : un droit à l'information, à la dignité, à la sécurité, à un toit.

La Maison de la Veille Sociale dans le Rhône doit répondre à ce défi : appréhender toute la complexité des dispositifs.

En effet comment faire appliquer, veiller et garantir l'application de ce droit opposable lorsque le secteur de l'hébergement et celui du logement restent hermétiques parfois infranchissables, aux publics qui pourraient y prétendre. C'est le premier défi : ouvrir, s'ouvrir, identifier, repérer l'existant au sein d'un département comme celui du Rhône. La MVS ne se substitue à aucun dispositif, elle doit pour rendre ce service à tous, être au service de tous et conserver une position « méta » lui permettant de recenser les besoins pour penser avec tous les acteurs, des réponses adaptées.

Pour se faire, il a fallu convaincre que seule une mutualisation de moyens permettrait d'abord aux CHRS de préserver ce qui leur tient le plus à cœur : un service adapté à chacun. Mutualiser des temps de travailleurs sociaux, au sein de la MVS, construire un diagnostic, un accueil croisés et partagés par l'ensemble des professionnels, est une expérience qui a débuté en 2008 pour les personnes ayant recouru à la Commission de Médiation DALO et pour qui le Préfet prononçait un hébergement.

Offrir une réponse coordonnée au sein de tout le dispositif en dépit d'une injonction légale, c'est le tour de force qui s'impose désormais au monde associatif de l'hébergement et également à celui du logement.

Cette nécessité a déjà une première grande incidence : elle fait renoncer chaque structure à sa prérogative d'admettre selon ses propres critères. Elle demande de faire confiance à l'autre dans ce qu'il aura compris du projet d'établissement, des valeurs de chaque association. Ce premier renoncement induit implicitement une harmonisation des pratiques et des outils, en lien avec la loi 2002-2 (projet d'établissement, livret d'accueil, charte des droits et libertés, etc...), il impose à chaque structure une lecture claire et explicite en interne comme en externe, sur ses pratiques et enfin et ce n'est pas le moindre, il amène insensiblement une autre gouvernance.

Repenser les pratiques à partir des attentes exprimées, recensées au sein d'un lieu, d'un accueil unifié mais pas unique, sous-entend un autre rapport à l'autre, qui ne peut plus ou pas seulement être hiérarchisé, mais qui doit s'inscrire plutôt dans une forme participative que la MVS expérimente au plus près avec les travailleurs sociaux de toutes les associations et réseaux du secteur de l'hébergement, depuis son ouverture en décembre 2008.

Ce travail impérieux de mise en lien sera une des conséquences positives du DALO sur notre milieu associatif, s'il se double d'une réponse impérative à ce même droit : donner un toit aux gens qui le demandent, les amener et identifier avec eux un parcours qui leur ressemble et auquel ils adhèrent, créer avec eux d'autres formes d'accompagnement en faisant bouger de façon collective et partagée, les frontières trop étanches ou enchevêtrées des dispositifs.

Ceci est donc aussi le grand défi qui s'impose aux pouvoirs publics, collectivités locales de tout bord : Etat, Conseil Général du Rhône, Ville de Lyon. Tous ont bien saisi le pari commun à prendre en soutenant et participant de façon diverse et variée au fonctionnement de la MVS. Nous sommes seulement au début d'une réflexion qui, pour être féconde ne doit laisser personne sur le chemin. Que ce soit la FNARS qui endosse le rôle de gardien de « ce carrefour virtuel », est un gage pour les acteurs sociaux de terrain et les usagers, que le travail social doit rester l'artisan de l'application de ce droit au logement et à l'hébergement.

Les pratiques sociales doivent plus que jamais s'incarner dans un réel agressif et destructeur pour tous et notamment les plus fragiles. Au moment où elles sont le plus attaquées dans leur essence, dans une logique de rapports marchands standardisés, elles apportent la preuve qu'une création propre et adaptée à la dimension d'un territoire peut aider à la gestion de multiples paradoxes qui traversent le social et le monde contemporain en général.

Le projet de **Maison de la Veille Sociale** départementale du Rhône a été co-construit par les associations adhérentes au réseau FNARS, mais aussi par un inter réseau large et les pouvoirs publics. Ce projet est partagé et a fait l'objet d'un investissement important de la part des associations, en lien avec la DDASS, la Ville de Lyon et le Conseil général ; il initie une démarche de coopération originale tant de fois appelée par tous.

- **Actions développées :**

Journée du 24 mai : la participation du Collectif Rhône à la journée festive et solidaire régionale organisée par la FNARS région s'est traduite par la présence de quelques structures rhodanienne (Armée du salut, SLEA, Association de l'Hôtel social, Régis...) peu nombreuses eu égard à la proximité de la manifestation, mais investies. Le bilan tiré par le collectif a néanmoins mis en lumière l'intérêt à promouvoir ce type d'événement et de le programmer et préparer à l'avance pour impliquer plus et mieux les établissements du département.

Soirée débat présidents directeurs : le 26 mars 2008 à l'Armée du salut. Cette rencontre a permis d'aborder les dimensions stratégiques de l'évolution des politiques associatives au regard des politiques publiques, en particulier du DALO. La présentation du projet MVS et sa validation politique ont favorisé le démarrage d'une dynamique continue de travail et de coopération entre les associations sur le département : la place de la FNARS comme acteur incontournable est désormais acquise.

- **Partenariats**

Le renforcement des partenariats inter réseau et inter associatif est très net, sous l'effet en particulier, du travail de co-construction d'une réflexion commune, mais désormais au-delà. Cela favorise une position plus unitaire ou concertée, mais surtout participe d'un mouvement accéléré de coopération que les pouvoirs publics exhortent.

Des contacts avec les autres réseaux hébergement mais aussi logement (collectif logement Rhône) ont eu lieu également sur différents dossiers : l'ASLL notamment où des réflexions croisées sur le projet de coût à la place du Conseil Général ont pu avoir lieu. La réflexion autour de l'ASLL n'a toutefois pas donné lieu en 2008 à de réelles négociations ou avancées et les décisions ont été ajournées dans l'attente des effets du DALO notamment.

- **Actions politiques**

L'actualité très chargée autour du DALO a évidemment considérablement consolidé les liens, temps de rencontre, négociations et autres espaces de discussions avec les pouvoirs publics. Ces temps ont été à la fois possible avec les professionnels des services de l'Etat, du Conseil général ou de la Ville de Lyon, mais aussi avec les élus en charge des questions logement et hébergement sur le territoire.

Les relations avec les pouvoirs publics se sont donc considérablement renforcées, jusqu'à aboutir à un projet qui met en situation de coopération la FNARS, les associations, l'Etat, le Conseil Général et la Ville de Lyon. Il s'agit d'une démarche originale et innovante sur le plan de l'organisation, mais qui reste à conforter et soutenir par une réflexion autour du statut de la structure MVS, du portage, en clair de la gouvernance et de la dirigeance de ce projet.

Bilan général

Une année particulièrement dense qui s'est soldée par l'ouverture d'une structure « la Maison de la Veille Sociale départementale ».

Ce projet qui a pris tout l'espace de réflexion, de négociation et de discussion met en scène ou porte en son sein tous les questionnements actuels sur l'évolution du secteur de l'hébergement.

En prenant un rôle de leader dans la construction et l'animation de ce projet, la FNARS entend occuper la place qui est la sienne dans le débat sur les enjeux politiques et déontologiques, la défense des principes permettant de garantir l'accueil inconditionnel et continu des personnes en situation de précarité. Cette place est désormais reconnue sur le Rhône et doit être confortée dans un positionnement stratégique où la Maison de la Veille Sociale est bien utilisée comme l'outil d'observation et d'analyse des évolutions de notre secteur.

Perspectives

La FNARS est porteur d'un dispositif original et innovant co-produit par le collectif, les réseaux associés et l'Etat, le Conseil général et la ville de Lyon. La place du collectif dans la gestion de l'outil a été mal dimensionnée et mérite désormais une réflexion plus avant conduisant notamment à la création d'un comité de gestion de la MVS indépendant du collectif.

Cela devrait permettre au collectif de se ré emparer (en position d'extériorité au projet) des dimensions stratégiques de l'évolution de notre secteur. Les changements sont marquants, les appels à coopération inter associative se poursuivent, les financements ne sont pas stabilisés et la création des pôles de cohésion augure des changements notables à accompagner.

Les chantiers sont ouverts et le travail de coopération mis en route devrait porter ses fruits désormais.

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE SAVOIE

Animation et vie du collectif Savoie

Le collectif de Savoie se réunit dans le cadre d'un comité de direction au minimum une fois par mois, plus si nécessaire.

Participent à ce collectif tous les responsables d'associations et de services, en fonction des sujets débattus, des administrateurs et des personnes qualifiées seront associées.

Le collectif de la Savoie n'a pas subi de changement notable durant l'année 2008

Actions menées dans l'année

- **Projets réalisés :**

- Préparation de dossiers pour la mise en place de deux maisons relais : une citadine, l'autre rurale.
- Création d'une blanchisserie pour prise en compte pour le lavage des draps de l'ensemble des établissements ainsi que différents vêtements professionnels. Création de 2 ETP.
- Passage en CROSMS pour la création d'une « structure à bas seuil d'exigence » et la transformation de l'hôtel social à Aix-les-Bains en CHRS, création de 20 places de CHU.

- **Actions développées :**

- Différentes formations informatiques internes et externes sur les logiciels de traitement de texte et de calcul.
- Réunion de travail avec la DDASS et le Conseil Général de Savoie pour le regroupement en 2009 de 4 associations : la Galoppaz, Ouranos, Terre Solidaire, le CHRS Aix les bains. Cette nouvelle association se nommera : Solidarité Métropole de Savoie dont le passage en CROSMS s'est effectué en septembre 2008.

- **Partenariats :**

Nous entretenons des relations et participons aux réunions de l'ensemble des partenaires :
CCAS – ADOMA – Emmaüs - Croix-Rouge – UDAF - Restos du cœur - Banque alimentaire
- Assistantes sociales de secteur....

- **Actions politiques :**

Il est difficile de caractériser les actions politiques : celles-ci sont permanentes en fonction des difficultés rencontrées ou des dossiers en cours de traitement.

RAPPORT D'ACTIVITE

COLLECTIF DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAVOIE

Animation et vie du collectif

- **Fréquence et régularité des réunions**

11 réunions du collectif ont eu lieu dans 7 lieux distincts. Tous les adhérents ont participé avec plus ou moins de régularité.

- **Présence et investissement des adhérents**

2 réunions ont été spécialement orientées sur les problématiques associatives et des administrateurs de la plupart des associations adhérentes y ont participé ; l'une sur la présentation de la FNARS et de ses missions, actions, interventions et représentations dans les instances locales, régionales ou nationales. Une autre réunion a permis d'échanger entre directeurs et administrateurs sur les évolutions législatives et réglementaires (RGPP & CPOM) et les perspectives de regroupement ou de mutualisation.

Nombreux échanges avec le siège : participation de 4 administrateurs du département aux conseils d'administration, réunion de bureaux élargies aux délégués départementaux, présence de salariées du siège aux réunions du collectif ou en appui technique (COHPHRA, IAE,...).

De plus, des adhérents de Haute Savoie participent activement à des groupes de travail régionaux (urgence, IAE, logement).

Plusieurs adhérents ont participé à la journée festive à Lyon le 24 mai 2008 avec une quinzaine d'usagers. D'autres ont apprécié les temps de formation proposés par la FNARS (journées de Nice sur le travail social, journée sur l'évaluation, sur la loi DALO,...).

- **changements intervenus (départs, arrivées, nouveautés...)**

La maison Coluche, établissement d'hébergement d'urgence et de stabilisation affilié à l'association nationale des restaurants du cœur, a participé, comme invitée, à la plupart de nos rencontres.

Nous déplorons le départ de l'association « le Lien » qui a mis fin à son adhésion, préférant rejoindre le réseau de Chantier Ecole.

Actions menées dans l'année

- **Projets réalisés :**

2 commissions départementales se sont réunies très régulièrement au cours de l'année 2008 :

- **La commission Parentalité** : composée essentiellement de travailleurs sociaux, cette commission s'est réunie avec assiduité, fixant son propre plan de travail, basé sur des échanges de pratiques professionnelles. Mais les contacts entre éducateurs ont permis une connaissance et une approche communes des problématiques. Malheureusement, les tentatives de connexion avec l'échelon régional n'ont pas abouti.

- **La commission logement** existe depuis plusieurs années avec un rythme d'une réunion tous les deux mois ; l'intérêt reste évident pour tous les participants. Les thématiques portent à la fois sur des sujets généraux autour des politiques du logement social et sur des aspects plus techniques comme les pratiques professionnelles des intervenants d'accompagnement social lié au logement. Cette commission regroupe des travailleurs sociaux et des directeurs. Le suivi des actions liées à un appel d'offres du conseil général a occupé une bonne part des débats de l'année.
- **Actions développées**
 - Participation aux commissions départementales du Fonds Solidarité Logement et du Fonds Energie. Ces instances constituent un réel lieu d'échanges avec des partenaires (CAF, CG, DDE, UDAF) et un lieu de défense des intérêts des publics en difficulté mais ces réunions devenant hebdomadaires, notre participation sur la base d'un roulement entre adhérents devient difficile à maintenir. Le recours à des administrateurs bénévoles paraît nécessaire.
 - Groupe de pilotage sur l'évaluation des CHRS regroupant tous les établissements de la Haute Savoie. La FNARS a demandé et obtenu un financement de la DDASS qui a souhaité participer à un comité de pilotage mais, après la 1^{ère} réunion n'a pas donné suite à son projet.
 - Les adhérents ont aussi œuvré à la mise en place d'un collectif des Ateliers et Chantiers d'Insertion, d'abord du bassin annecien puis du département ; ils se sont fortement impliqués dans la mise en oeuvre d'une soirée d'échanges sur l'IAE avec le MEDEF et dans des démarches auprès des pouvoirs publics (préfet et Président du CG) pour défendre les ACI (quotas, financement,...).
 - Implication de la FNARS 74 dans le PDALPD : participation aux comités technique et de pilotage, participation soutenue des adhérents aux groupes de travail thématiques ou locaux.
 - La FNARS est représentée à la commission de médiation DALO. A ce titre, les adhérents ont participé à des rencontres avec la DDASS et la DDE pour l'application de la loi DALO.
 - Des démarches collectives ont eu lieu auprès de la DDASS et la Caf lors de la suppression des aides au logement pour les usagers des CHRS.
 - La FNARS est de nouveau membre du CDIAE.

Axes à travailler et projets

- Proposer des temps de réflexion et d'échanges aux administrateurs et aux salariés. Nos réunions regroupent trop souvent les seuls directeurs ou chefs de service ; de ce fait, elles deviennent trop techniques. Nous envisageons de créer, si cela s'avère utile, un comité technique de directeurs où seraient abordées les questions relevant spécifiquement de la direction des établissements ; ainsi les réunions du collectif deviendraient plus centrées sur les politiques sociales et plus ouvertes aux administrateurs.
- Accompagner les associations dans la nécessaire mutation en vue de coopérations diverses. Les attentes et les réticences sont variées mais il nous semble que la FNARS se doit de participer à cette démarche.

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL

LOGEMENT

Animation et vie du groupe de travail

Le groupe de travail Logement constitué de centres d'hébergements du réseau s'est réuni quatre fois cette année.

Missions et Activités du groupe de travail

La loi Droit au Logement Opposable (DALO)

Le groupe a surtout été mobilisé sur la réflexion autour de la loi Droit au Logement Opposable (DALO) entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

L'application de cette loi s'est traduite dans un premier temps par la mise en œuvre des commissions de médiation départementale DALO dont l'organisation revient aux services de l'Etat. Celles-ci sont composées à parts égales de l'Etat, bailleurs, collectivités locales et associations. La commission de médiation intervient sur les recours amiables formulés par les demandeurs de logement ou d'hébergement. La loi a désigné six catégories de publics qui peuvent déposer des recours devant les commissions de médiation et cinq d'entre elles peuvent déposer des recours contentieux devant les tribunaux administratifs depuis décembre 2008. Les personnes hébergées dans les structures d'hébergement peuvent déposer ces 2 types de recours.

La loi DALO a entraîné la mobilisation du groupe Logement à travers la réflexion sur la mise en œuvre des aspects juridiques de la loi (recours et décisions) et sur le fonctionnement des commissions de médiation. Les participants du groupe logement se sont interrogés sur le bilan que l'on peut dresser des recours pour le logement et l'hébergement, sur les premiers effets de la loi, et les premiers résultats. Le groupe logement aura réfléchi à un état des lieux du fonctionnement des commissions de médiation DALO dans notre région tout en prenant en compte les spécificités départementales. Les premiers chiffres sur le nombre de recours montrent des contrastes évidents entre les départements qui s'expliquent par le facteur offre de logement disponible et par le facteur connaissance de la loi (déficience d'actions structurées pour organiser l'accès à ce droit sur les territoires).

Perspectives (enjeux...)

Incidence de la baisse des budgets pour les CHRS

Suite à l'annonce de la baisse des budgets alloués aux CHRS et la perte des APL, de nombreuses interrogations ont été soulevées par les structures inquiètes des répercussions de cette baisse sur leur fonctionnement.

COORDINATION REFUGIES

Animation et vie du groupe de travail

- **fréquence des réunions**

La coordination réfugiés se réunit une fois par mois.

- **associations/structures/acteurs impliqués**

L'ensemble des associations et organismes gestionnaires de CADA, CPH et plateformes de la région Rhône-Alpes au nombre de 11 (ADATE, ADOMA, ADSEA Isère, ALAP, ALFA 3A, ANEF Drôme/Ardèche, Diaconat Protestant Valence, Entraide Pierre Valdo, FOL Haute Savoie, Forum Réfugiés, SAO Drôme) en charge de 35 établissements et services

- **changements intervenus (départs, arrivées, nouveautés...)**

le groupe maintient cette composition en associant régulièrement les représentant du réseau SAMDARRA (Santé Mentale Demandeurs d'Asile et Réfugiés et Rhône-Alpes) et de Bleu Nuit Rhône-Alpes

Missions et Activités du groupe de travail

- **Démarche partenariale**

Au cours de l'année deux rencontres ont eu lieu avec les services de la direction de la DRASS Rhône-Alpes afin de présenter une étude portant sur l'impact de la prise en charge des personnes isolées sur le travail d'accompagnement social et sur l'organisation des centres spécialisée d'accueil pour demandeurs d'asile et de réfugiés (CADA et CPH). L'étude portait sur l'ensemble des centres de la région Rhône-Alpes et avait pour objectif de définir des pistes de travail quant aux conséquences liées à l'augmentation du nombre des personnes isolées devant être accueillies dans les centres. Cette étude faisait également suite à une journée régionale sur cette thématique tenue fin 2007.

A travers ces deux rencontres, la coordination a engagé un travail partenarial de qualité avec les services de la Drass. Il s'agira à l'avenir de démontrer la crédibilité de ce groupe de travail et d'élaborer des propositions construites, argumentées et partagées, ce qui passe par la définition de dénominateurs communs entre l'ensemble des structures afin d'être porteurs d'une vision régionale.

- **Régionalisation de l'asile**

L'année a été marquée par la mise en place progressive des nouvelles dispositions réglementaires en matière d'asile. Notamment, la mise en place de la régionalisation de l'admission au séjour a fait débat, même si cette mesure sera effective seulement en 2009 avec deux seules Préfectures habilitées à délivrer les premières autorisations provisoires de séjour, Lyon et Grenoble. En effet, des interrogations subsistent quant à savoir si ces nouvelles dispositions vont avoir des effets sur les flux d'arrivée des demandeurs d'asile vers les départements de la Région. Dans ce contexte, la question de l'avenir des Plateformes ainsi que du maintien des crédits permettant un accueil en urgence des demandeurs d'asile dans les départements reste posée.

- **Travail en réseaux sur les thématiques de la santé avec Samdarra**

La participation à la commission d'un représentant de SAMDARRA (Santé Mentale Demandeurs d'Asile et Réfugiés et Rhône-Alpes) a permis d'aborder régulièrement les questions relatives à la prise en charge médicale des personnes en demande d'asile et réfugiées. Cela a permis de faire prendre en compte les difficultés rencontrées par les centres notamment quant à la non prise en charge des frais d'interprétariat par les hôpitaux ou au refus de certains médecins d'assurer le suivi des personnes hébergées dans les centres.

En effet, certains médecins ne veulent plus prendre en charge les dossiers (fiche sanitaire de sortie de Centre) pour des raisons financières (un dossier prend 3/4 d'heure et est comptabilisé comme une visite normale). Il existe une grande disparité sur la situation en ville (choix entre de nombreux médecins dont certains sont mêmes spécialisés dans l'accueil des personnes bénéficiant de la CMU) et la situation dans les milieux ruraux et semi ruraux où le choix des médecins est limité.

- **insertion socio-professionnelle des réfugiés**

La question a été régulièrement débattue pour que les réfugiés puissent accéder convenablement à un logement et à un emploi en mobilisant les outils prévus par le droit commun. Dans ce cadre, Forum Réfugiés a été missionné pour transférer la méthode Accélair sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur l'expérience du Rhône. Les centres de la Région sont sollicités pour que cette méthode puisse se transférer sur les divers départements.

GROUPE DE TRAVAIL

DROIT ET EXPRESSION DES USAGERS

Historique de la Commission

La commission régionale usagers a une histoire qui remonte aux années 2000. Elle regroupait alors des ressortissants (usagers et travailleurs sociaux) de 4 départements (Drôme, Ardèche, Loire, Rhône), représentant 6 ou 7 établissements.

Les réunions étaient régulières, itinérantes et souvent mixtes (une dizaine d'usagers et de 1 à 3 travailleurs sociaux). En outre, depuis 2006-2007, la déléguée régionale et un administrateur délégué participaient régulièrement aux rencontres.

Les réalisations furent parfois spectaculaires avec en 2002 une affiche sur le droit des usagers, en 2003, la participation à la rédaction du document sur la Veille sociale du SAO de la Drôme, en 2005 une plaquette d'information sur les CHRS à destination de tous les publics... La Commission participait aussi régulièrement aux manifestations de la Fnars : Congrès de Tours, Congrès de Strasbourg où deux de ses membres prirent la parole en réunion plénière. Enfin, les deux co-Présidents, Peter et Anne Marie, élus en septembre 2005, assistaient le plus souvent aux séances du CA régional et participaient activement aux travaux du groupe d'appui national.

Ce fut dans les premiers mois de 2008 que la Commission connut une forme de déclin manifestée par divers éléments : difficultés à se développer malgré les appels pressants en direction des établissements de Drôme Ardèche, limitation géographique à deux départements et à 3 ou 4 établissements, manque de lisibilité faute à un manque de communication...

Devant cette situation, le CA du 18 septembre 2008 décidait de suspendre la Commission ce qui fut douloureusement ressenti par ses membres et entraîna la démission du co-Président.

Pour aider à dépassionner le débat et à clarifier les choses, deux administrateurs ont proposé de mettre sur pieds un groupe de réflexion dont la mission serait d'explorer la question de fond : « faut-il maintenir une Commission usagers à dimension régionale et/ou faut-il envisager d'autres manières de faire ? »

Animation et vie du groupe usagers

Le groupe est animé par Luc Hartemann, Président de l'association Aube Nouvelle dans la Drôme et se compose de :

- Claire Champel, directrice du SAO Drôme à Valence
- André Louis Longin, Président de l'association Saint François d'Assise à Annecy
- Didier Steremberg, adjoint de direction de l'association Saint François d'Assise
- Bernard Brétesché, adjoint de direction à l'ACARS à Saint Etienne

Ce groupe s'est réuni une première fois fin 2008. Il a posé pour préalable qu'il ne fallait pas sous estimer ce qui a été accompli jusqu'ici par la Commission des usagers.

Par ailleurs, il n'a pas souhaité commencer par s'interroger sur le bien fondé d'une telle commission. Il a préféré partir du concret, en suscitant des rencontres mêlant à parité usagers et salariés, tenues régulièrement et en alternance dans les établissements.

Actions réalisées

La base géographique serait le département, ce qui, à terme, pourrait permettre de réaliser un état des lieux départemental sur la participation des usagers dans les établissements. L'outil pourrait être le Conseil de Vie Sociale : le CVS d'un établissement inviterait les CVS de tout le département, à raison d'un travailleur social et de deux représentants de CVS par établissement. La rencontre serait précédée d'un repas convivial et de la visite des lieux. A la fin de la rencontre, une grille d'évaluation serait remplie par chaque participant, qui serait invité à expliquer les motifs de sa venue et à décrire ses attentes et ses souhaits pour la suite à donner, en tant que participation citoyenne.

La première de ces rencontres s'est déroulée avec succès début mars à Saint François d'Assise, d'autres suivront...

Perspectives (enjeux...)

Pour autant, la question de fond reste posée : parallèlement à ces rencontres diversifiées, basées sur les CVS, faut-il une instance représentative des usagers au niveau régional, avec cet intérêt majeur de fournir un partenaire aux autres régions comme au groupe d'appui national ?

Dans l'affirmative, quels doivent être sa composition et son mode de fonctionnement ?
Ou bien doit-on s'orienter vers une représentation systématique des usagers dans chaque instance de la Fnars et dans quel but ?

Ou bien l'une et l'autre des modalités peuvent –elles coexister ?

Dans tous les cas, l'expérience des rencontres départementales mérite d'être poursuivie, le groupe de réflexion y veillera et c'est peut être le creuset d'où surgira la réponse...

Luc HARTEMANN

GROUPE DE TRAVAIL

IAE

Animation et vie du groupe de travail

Le groupe de travail se réunit toutes les six semaines. Les acteurs impliqués dans les réflexions de ce groupe sont des directeurs de structures ACI adhérentes, l'association CRESCO et la FNARS

Les changements intervenus en 2008 sont la fermeture de l'ACI Anef Delta pro dans l'Ardèche et l'arrivée de l'ACI Chrysalide dans la Loire représenté par Mylène Michalon et le remplacement de Philippe Niogret par Emmanuel Cascaro pour la Fondation Armée du Salut dans le Rhône.

Missions et Activités du groupe de travail

Formation

- Professionnalisation des permanents, avec formations développées par la Fnars pour les encadrants techniques et les chargés d'insertion (Encadrer les salariés en insertion, Evaluer les acquis des salariés en insertion, Gestion des conflits)
- Différents stages sont organisés tout au long de l'année en partenariat avec le CRIF Formation et Conseil. Ces stages de formation ont lieu à la FNARS et sont un véritable service rendu aux adhérents et non adhérents.

Les dispositifs :

- Copilotage du dispositif PAPPE ACI, afin de permettre aux salariés en insertion d'accéder à la formation et à l'emploi.
- Participation au comité de pilotage de la CRESS sur l'ADEC
- Mise en place d'actions de partenariats entre les ACI et les entreprises du secteur marchand, et non marchand.

Travail partenarial avec les différentes instances

- Présence dans les CTEF, les CDIAE.
- Participation aux instances territoriales représentatives des CTEF et développement de notre participation sur les territoires encore non représentés pour les ACI.

Bilan de l'année

- points positifs
 - Soutien à la création de collectifs départementaux
 - Formation des permanents
 - ADEC, formations ayant surtout bénéficié aux salariés en insertion des structures ACI grâce au travail de la Fnars
 - PAPPE ACI, soutien et aide à la mise en place
 - Charte régionale IAE mise en place
 - Création plaquette régionale ACI FNARS RA

- points négatifs
 - Mobilisation des adhérents, « toujours le même noyau »
 - Remontées de terrain pas assez nombreuses

Perspectives (enjeux...)

- Faire des ACI de la Région un réel outil « passerelle vers l'emploi » sur les secteurs en tension, à potentiel d'emploi, explorer de nouvelles filières en lien avec l'environnement, tout en maintenant leur capacité d'accueil et d'accompagnement des personnes qui ne sont pas encore en situation d'accéder à l'emploi.
- Professionnaliser les structures ACI. Les accompagner dans la réforme des modalités de conventionnement en lien avec le plan de modernisation de l'IAE.
- Favoriser l'appropriation des nouvelles modalités de conventionnement des structures
- Développer une réelle approche « filière professionnelle » au sein des structures porteuses d'ACI en contribuant à la professionnalisation et à la formation des acteurs.
- Promouvoir une approche par l'évaluation en lien avec la commande publique, et également avec les secteurs en tension
- Soutenir les projets des territoires s'inscrivant dans une démarche dynamique de progrès
- Développer et défendre une approche « qualité », où les objectifs partagés et les personnes accompagnées sont au centre.
- Soutenir, développer, promouvoir et mettre en œuvre de nouvelles pratiques de travail entre partenaires, SIAE, opérateurs et référents institutionnels, pour sortir des situations d'insertion « en circuit fermé ».

GROUPE DE TRAVAIL

URGENCE

Animation et vie du groupe de travail

- **fréquence des réunions :**

La Commission urgence Rhône-Alpes se réunit sur une journée tous les 2 mois de 10h à 16h.

- **associations/structures/acteurs impliqués**

FNARS, les 115 Rhône-Alpes, SAO....

- **changements intervenus (départs, arrivées, nouveautés...)**

Changement du président et de la secrétaire de la commission.

Missions et Activités du groupe de travail

- Tour des départements, partage d'info, échange des pratiques.
- Aborder une question particulière sur les thèmes choisis en groupe :

Ex : Femmes Victimes de Violences Conjugales, les ARS, le PARSA, les maraudes, les personnes de la CEE,...en faisant intervenir un spécialiste.

Bilan de l'année

- **points positifs**

Faire vivre un réseau régional, être force de proposition, harmoniser nos réponses, connaître nos partenaires, participer aux actions de la FNARS.

- **points négatifs**

Les frais de déplacements liés à la distance.

ACTIVITES

2008

Ouverture de la Maison de la Veille Sociale du Rhône

Génèse du projet

L'hébergement et le logement se déclinent désormais autour d'un principe de continuité interdisant la (re) mise à la rue. Les droits au logement et à l'hébergement deviennent ainsi opposables à tous les acteurs politiques, institutionnels, associatifs et privés.

La réflexion engagée sur les difficultés d'accès au logement s'inscrivait dans un contexte propice, celui de la mise en œuvre du droit au logement opposable, il devenait donc impératif de gérer la pénurie en s'appuyant sur une meilleure complémentarité de tous les dispositifs qui vont de la rue au logement.

C'est donc par l'affirmation et la (re)connaissance de chacun des acteurs que le collectif FNARS du Rhône a souhaité proposer un outil à la disposition de tous et au service de tous, la Maison de la Veille Sociale

Un partenariat entre réseau associatif et acteurs institutionnels

Le bon fonctionnement de la MVS se constitue autour d'un partenariat entre les réseaux associatifs gérant les différents types d'hébergement et les acteurs institutionnels : DDASS, Ville de Lyon, Conseil Général et la Commission de médiation DALO. La valeur ajoutée de ce partenariat fort est de développer une meilleure connaissance de l'ensemble du réseau de l'hébergement pour l'ensemble des acteurs (financeurs, institutionnels, collectivités) au service des usagers.

La MVS, pour quoi faire ?

La MVS est un lieu d'accueil commun en ouverture 5 jours sur 7. Elle a pour objectif :

- d'organiser l'accueil des demandes d'hébergement hors mise à l'abri sur le département du Rhône
- De permettre une orientation adaptée à chaque besoin afin de garantir le droit universel au logement et à l'hébergement, de favoriser la fluidité de la chaîne de l'hébergement au logement, de développer une meilleure connaissance de l'ensemble du réseau de l'hébergement dans le Rhône et d'offrir une meilleure lisibilité des projets associatifs.
- De proposer un système d'information permettant de recenser en temps réel l'ensemble des demandes, des parcours et des sorties du dispositif d'hébergement.

Un espace de diagnostic pour DALO

Dans le cadre du dispositif DALO, l'enjeu est d'adapter au mieux les propositions d'hébergements qui peuvent être faites, vérifier si la personne relève du dispositif hébergement ou logement et proposer un lieu d'écoute pour permettre à la personne de se situer dans le parcours de son dossier.

La MVS mobilise des acteurs tels que la COMED, la DDASS, le SIAL, un secrétariat social et des travailleurs sociaux de structures d'accueil et d'hébergement afin de réaliser des entretiens diagnostics croisés pendant lesquels sont entendus les potentiels de la personne, son histoire, et formaliser un projet de « parcours résidentiel ».

Crédit accompagné à destination des personnes placées sous main de justice en Isère

Les origines du microcrédit personnel

Le 18 janvier 2005, dans le cadre du volet emploi du plan de cohésion sociale, le Fonds de cohésion sociale était créé (Loi de programmation pour la cohésion sociale, art.80-III). Ce Fonds a pour objet de « *garantir à des fins sociales des prêts à des personnes physiques ou morales et des prêts à des chômeurs ou titulaires de minima sociaux créant leur entreprise* ». La gestion de ce fond est confiée par l'Etat à la Caisse des Dépôts par une convention du 5 avril 2005.

Un nouvel outil au service de l'insertion

L'objectif du microcrédit personnel, renommé Crédit Accompagné par la FNARS, est de permettre aux personnes exclues du système bancaire traditionnel (manque de ressources, situation professionnelle fragile) d'accéder à un financement adapté tout en les prévenant des formes de mal endettement (crédit revolving*).

Pour ce faire, il présente les caractéristiques suivantes :

- un crédit adapté aux besoins de l'emprunteur : faible montant, taux d'intérêt encadré, frais limités (frais de dossier, assurance,...), pas de garantie personnelle
- un accompagnement : l'emprunteur est accompagné par une structure, cet accompagnement est personnalisé mais obligatoire

Le microcrédit personnel s'envisage ainsi comme un nouvel outil d'insertion permettant aux travailleurs sociaux de répondre simplement et efficacement à des besoins de financement très variés sans pour autant remplacer les aides existantes.

Expérimentation du crédit accompagné au sein du réseau Fnars

Le Ministère de la Justice, représenté par la Direction de l'Administration Pénitentiaire, et la Caisse des Dépôts ont décidé de mettre en œuvre une expérimentation de microcrédits sociaux. Cette expérimentation de microcrédits sociaux initialement destinée aux jeunes placés sous main de justice, a été élargie à l'ensemble des personnes placées sous main de justice.

Pour cette expérimentation, la FNARS a été désignée comme le partenaire associatif. Dans notre région, l'Isère a été choisie en 2008 comme département pilote (avec Paris, le Nord, la Moselle, et la Gironde pour les autres régions).

Crédit revolving : crédit à la consommation renouvelable, permettant à l'emprunteur de disposer librement et en permanence d'une certaine somme d'argent, à intérêt généralement élevé, et pouvant constituer un risque important de surendettement.

Les conditions sont les suivantes:

-Personne suivie par une structure FNARS de l'Isère

-Personne placée sous main de justice:

- Aménagement de peine
- Alternative à l'incarcération
- Délai de deux ans après la fin de la mesure de justice
- PSE
- Chantier extérieur

-Personne majeure

-Personne en situation régulière

-Personne ayant des ressources déclarées (minima sociaux, salaires, formation,...)

Bilan

Le dispositif lancé dès juillet 2008 en partenariat avec le SPIP Isère et les associations AREPI, ARS, Relais Ozanam, Etape/ la Halte, et le CCAS de Grenoble (ainsi que les associations iséroises informées via les collectifs) aura abouti à une seule demande en 2008. Un prêt d'un montant de 3000€ a été débloqué. Dans le cadre du partenariat avec le SPIP de l'Isère, deux autres personnes avaient été repérées mais après étude des projets par les travailleurs sociaux, les dossiers n'ont pu être constitués, les personnes disposant de ressources insuffisantes.

Perspectives 2009

Le focus de cette expérimentation est rapidement apparu trop restreint. La FNARS Rhône-Alpes a donc souhaité expérimenter ce nouvel outil à plus grande échelle et le proposer à l'ensemble des publics accueillis dans son réseau (centres d'hébergement et structures d'insertion).

Nous devons rappeler que parmi les facteurs clés de la réussite, l'implication des différents acteurs est évidemment essentielle. De plus, dans ce dispositif, les travailleurs sociaux jouent un rôle majeur : ce sont eux qui repèrent les personnes et qui leurs proposent d'instruire un dossier.

Connaissance de l'Offre d'Hébergement et des Populations Hébergées en Rhône-Alpes (COHPHRA)

La FNARS Rhône-Alpes souligne la nécessité accrue de disposer d'un réel outil d'observation permettant d'établir une connaissance claire et partagée de l'hébergement des personnes en grandes difficultés au sein de la région Rhône-Alpes. L'objectif ultime étant de permettre une meilleure connaissance et reconnaissance des besoins ainsi qu'une meilleure prise en charge des personnes hébergées. C'est pour rendre efficient cet objectif que la Fnars s'est engagée au sein du projet COHPHRA depuis sa mise en œuvre en le soutenant auprès de ses adhérents et par un investissement dans son réseau afin de développer l'outil de manière harmonisée et partagée sur l'ensemble du territoire de la région Rhône Alpes.

La production de connaissances sur l'offre et les demandes d'hébergement constitue une attente majeure et un objectif reconnu et partagé par tous : les partenaires institutionnels et associatifs avec les acteurs de terrain. Le système d'informations COHPHRA s'inscrit dans cette démarche et doit être développé pour une meilleure utilisation et une meilleure analyse des besoins.

Sur l'ensemble de la période 2008, la FNARS s'est investie pour mobiliser les structures et activer un dispositif d'observation sur le secteur de l'hébergement. Le Référent Opérationnel Départemental FNARS (ROD) a organisé plusieurs rencontres sous la forme de groupes de travail permettant de faire des remontées sur les dysfonctionnements du site, sur les items à améliorer et sur les objectifs d'analyse. Une assistance régulière aux responsables de la saisie a été apportée. Par ailleurs, la FNARS en tant que ROD réseau a accompagné l'entrée des nouveaux départements dans le dispositif.

Formations, informations et assistance technique

Des réunions d'information et des séances de travail avec les responsables de saisie ont été organisées dans chaque département pour permettre d'optimiser la saisie dans les structures. Parallèlement à ces rencontres, le ROD a continué d'assurer une permanence d'écoute permettant de répondre aux difficultés et incertitudes éventuelles. Les structures ont été informées des modifications successives apportées à l'outil. De plus, par un contact régulier avec les « référents saisie » identifiés dans chaque structure, conseils et assistance technique ont été apportés dès que cela était nécessaire. Le ROD en lien permanent avec les structures a également fait remonter au niveau régional les difficultés rencontrées sur le terrain par les associations et les interrogations émises au niveau départemental lors de collectifs.

Participation au comité technique et comité de pilotage régional

Afin d'assurer le suivi du projet, la Fnars Rhône Alpes a participé au Comité technique et au Comité de pilotage régional. Ces réunions ont permis de mettre en avant les principes de réalité des établissements sur les différents territoires de la région. La Fnars a été force de propositions et a participé à l'élaboration d'axes de réflexion pour l'analyse. Elle aura également permis de prendre en compte certaines évolutions (DALO, Maison de la veille sociale).

Rencontres dans les départements

Face au déficit de mobilisation des structures et au manque de données mobilisables pour une véritable analyse de la période 2007, des rencontres ont été organisées dans les départements tout au long de l'année 2008. Celles-ci permettent aujourd'hui de relancer la saisie et la mobilisation. Au cours de ces rencontres, un temps spécifique était dédié aux problèmes rencontrés lors de la saisie et aux évolutions du site avec les personnes référentes des structures.

Préparation de l'entrée des nouveaux départements

En 2009, de nouveaux départements entrent dans le dispositif. La FNARS maintient son rôle d'information auprès de son réseau et continue de faire remonter les difficultés et les freins exprimés par les structures. Elle souhaite aussi que les structures participent le plus possible à l'évolution de l'outil (propositions, modifications d'items, ...), et que l'analyse des données soit réalisée de manière concertée.

Voici un résumé des interventions de la FNARS dans les départements nouvellement entrés dans COHPHRA :

Ain

La FNARS a organisé différents groupes de travail avec la structure Envol pour faire remonter les difficultés rencontrées et adapter le logiciel aux réalités du département de l'Ain.

Drôme

Une assistance au nouveau ROD a été réalisée en fin d'année ainsi que des séances de formations sur la saisie avec les structures. Des identifiants et mots de passe ont été distribués aux structures. L'intervention du ROD FNARS s'est faite en synergie avec le ROD départemental (Association SAO Drôme).

Ardèche

Dès 2006, les structures CHRS du réseau avaient été informées et participaient au système d'information COHPHRA. Très vite un déficit d'adhésion s'était fait ressentir. Les structures avaient freiné leur saisie considérant que le système COHPHRA ne leur apportait pas de plus-value et qu'il ne reflétait pas suffisamment leurs activités. Pour relancer l'information et la saisie dans les structures, des rencontres ont eu lieu en cours d'année. Une réunion a eu lieu avec le nouveau ROD en présence de la DDASS afin de clarifier les positions et le rôle de que ROD.

Rhône

La mission de la FNARS s'est organisée sur différents axes. Tout d'abord, en lien avec l'Observatoire Associatif du Logement (OAL-Isère), le ROD FNARS a effectué un recueil des informations sur l'offre d'hébergement auprès des structures FNARS du département. Ensuite, deux séances de formation ont été organisées pour informer les structures. Enfin, le ROD a préparé l'entrée des structures du département en faisant remonter des besoins spécifiques liés à l'organisation de la Maison de la Veille Sociale.

ANIMATION REGIONALE 2008 DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Rappel des axes du protocole avec :

1/ LA REGION

- Coordination et animation des ateliers et chantiers d'insertion rhônalpins
- Formation et professionnalisation des acteurs de l'insertion : salariés en insertion et professionnels de l'insertion
- Appui à la mise en œuvre du plan régional pour l'emploi

Axe 1 : Coordination et animation des ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

La Fnars a permis l'extension des collectifs et des actions collectives sur tous les départements par :

- L'animation et la promotion régionale pour la constitution de collectifs, en aidant à la création des collectifs (Drôme), en mettant en place des rencontres régionales de coordinations inter collectifs. Ainsi 7 collectifs ACI ont été mis en place sur Rhône Alpes.

Axe 2 : Formation et professionnalisation des acteurs de l'insertion : salariés en insertion et professionnels de l'insertion

Cet axe a été fortement travaillé par la Fnars, afin que pour les ACI la professionnalisation soit un objectif intégré.

- Les objectifs et actions ont donc été pour l'année 2008 :
 - La professionnalisation des permanents avec des formations développées par la Fnars pour les encadrants techniques et les chargés d'insertion : « Encadrer les salariés en insertion », « Evaluer et reconnaître les acquis des salariés en insertion », et « gestion des conflits et des situations difficiles »
 - Une démarche de formation des salariés en insertion et la mise en place d'un projet d'actions avec CRESCO autour d'un accompagnement spécifique et renforcé au niveau du département du Rhône.
- La Fnars a travaillé dans ce cadre sur :
 - L'élaboration d'un logiciel informatique avec le collectif du Rhône recouvrant plusieurs dimensions : administratives, gestion de l'étape...
 - La création d'une charte régionale IAE, pour une démarche qualité, et d'une plaquette régionale ACI Fnars Rhône Alpes.

Axe 3 : Appui à la mise en œuvre du plan régional pour l'emploi

L'appui à la mise en œuvre du plan régional pour l'emploi a été :

- Une démarche de promotion des outils régionaux, comme la PSP, le CARED, outils peu mobilisés par les ACI.
- Promotion des partenariats SIAE, des actions partenariales avec les entreprises du secteur marchand, des branches professionnelles pour l'insertion, des GEIQ;

Rappel des axes du protocole avec :

2/ LA DRTEFP

- Participation et engagement de la Fnars au sein des CDIAE sur l'ensemble des départements de la Région
- Participation et soutien à la mise en œuvre du dispositif ADEC-IAE
- Engagement dans la mise en œuvre du dispositif PAPPE-ACI (Parcours professionnel pour l'emploi en ateliers et chantiers d'insertion)

Axe 1 : Participation au sein des CDIAE

En 2008, la Fnars a participé de façon effective et active aux CDIAE de chaque département, aux commissions plénières (75 réunions de CDIAE effectuées), aux groupes de travaux mis en place, et également aux réunions organisées par la DRTEFP (modalités de conventionnement, contrats aidés, FSE...).

Ainsi la participation et l'engagement de la Fnars au sein des CDIAE sur l'ensemble des départements de la région se sont avérés importants avec une forte implication des membres du réseau et des adhérents.

Axe 2 : Participation et soutien à la mise en œuvre du dispositif ADEC IAE :

L'ADEC est une démarche pour l'emploi et pour une meilleure réponse aux mutations économiques, par une prise en compte des besoins des secteurs en tension et la qualification professionnelle des acteurs de l'insertion (salariés en insertion et permanents) sur ces mêmes secteurs. Il s'agit de former des personnes éloignées de l'emploi afin de les accompagner vers l'emploi dans les secteurs en tension, et de sécuriser les parcours professionnels des salariés des SIAE.

Axe 3 : Engagement dans la mise en œuvre du dispositif PAPPE ACI

Elle s'est engagée dans la mise en œuvre du dispositif PAPPE ACI, en apportant son soutien dans le développement des partenariats entre acteurs de l'insertion et entreprises. Elle a ouvert les premiers partenariats avec les OPCA, notamment AGEFOS afin de permettre par la suite les réalisations opérationnelles.

JOURNEE FESTIVE ET SOLIDAIRE

24 MAI 2008

La journée a commencé sous les averses par l'installation de la tente, de la sono, le dépliage des tables afin de préparer l'arrivée des adhérents et du public.

Des affiches ont été placardées tout autour de la place Guichard afin que les passants soient informés de ce qui se passait tout au long de la journée.

La banderole Fnars Rhône-Alpes a été installée au centre de la place, au dessus des escaliers. Les associations venues des différents départements de la région ont commencé à arriver et ont installé ce qu'elles avaient préparé, à savoir des plats salés et des plats sucrés cuisinés par les usagers, des panneaux explicatifs sur les missions des structures envers les publics accueillis, des textes rédigés par des usagers, des photos mettant en situation les usagers au sein de l'association.

De plus, quelques ateliers ont souhaité montrer leur production par des stands représentatifs de leur structure comme :

- l'atelier chantier d'insertion « Fil en Forme » de l'Association OREA spécialisé dans la création, la confection et la location de costumes
- l'atelier bois de l'Association à Mirly,
- l'atelier couture de l'Association Envol-Orsac dans l'Ain qui fabrique des marionnettes
- l'atelier maquillage de l'Association ACARS dans la Loire

Certaines associations ont voulu également témoigner des projets réalisés par des usagers afin de mettre en avant leur rôle actif dans la réinsertion de personnes en situation d'exclusion.

La Fondation Armée du Salut a fourni les boissons chaudes et froides ainsi que la petite restauration. Elle avait aussi préparé un questionnaire destiné à faire participer le public et à le sensibiliser sur la situation de l'exclusion en France. Le « prix » en récompense des bonnes réponses se voulait être une référence sous forme de boutade à la maison pour 100 000 euros annoncée par Jean-Louis Borloo et qui n'a pas rencontré le succès escompté.

Des animations se sont déroulées tout au long de la journée avec des démonstrations de danses africaines, un spectacle de marionnettes présentant un scénario autour des méfaits de l'alcool et de la volonté de vouloir s'en sortir, une animation musicale par la fanfare Cacophonie Presqu'Écouteable et un fil rouge assuré par un membre de la Compagnie Charivari, spécialiste du spectacle vivant.

Rencontre DALO

17 octobre 2008, Lyon

Cette rencontre s'est déroulée à la salle Latreille dans le 9^{ème} arrondissement de Lyon.

Perrine Dubois, chargée de mission habitat à la Fnars a présenté un bilan intermédiaire des 6 premiers mois de fonctionnement de la loi DALO.

Les principaux éléments à retenir de ce bilan, au 31 août 2008 sont :

- 40 000 recours dont 2000 en Rhône Alpes
- 38 000 recours logement dont 1800 en Rhône Alpes
- 2700 recours hébergement dont 227 en Rhône Alpes
- La moitié des dossiers examinés sont rejetés

Les principaux constats, enjeux, interrogations liés au DALO sont :

- Une très forte territorialisation des recours
- Un nombre de recours limité en provenance des structures d'hébergement : 11%
- Quelle articulation entre l'intervention de la commission de médiation et celle des outils de droit commun de relogement des ménages en difficulté?
- Un nombre important de refus par les bénéficiaires de l'offre de logement ou d'hébergement

Quant aux conditions de mise en œuvre effective DALO, elles se définissent par :

- Un suivi et une évaluation par le comité de suivi national et les comités locaux
- Une production de logements sociaux et très sociaux
- Des propositions du comité suivi DALO avec des propositions phares telles que :
 - les préfets des départements en difficulté doivent bénéficier d'un fonds d'intervention DALO exceptionnel pour répondre à leur obligation de résultat
 - Dans les départements en tension, arrêter des objectifs de production de logements sociaux déclinés par commune pour les 3 ans à venir
 - un plan d'urgence en Ile De France
 - Mobilisation de l'ensemble des contingents réservataires pour le logement des bénéficiaires du DALO
 - Permettre à l'Etat d'exercer un droit de préemption urbain sur tout territoire où il constate un déficit de logements sociaux.

La table ronde de l'après midi était quant à elle consacrée aux enjeux du DALO pour les associations. Cette table ronde était suivie d'un échange avec la salle durant lequel les participants ont pu intervenir et débattre de la loi et de tout ce qu'elle implique.

JOURNEE INTERREGIONALE FNARS
Auvergne-Bourgogne-Rhône-Alpes
« Vers une démarche d'autoévaluation »
Lyon, 3 décembre 2008

Cette rencontre s'est déroulée à Lyon le 3 décembre 2008 dans la salle de l'espace 101 dans le 8^{ème}.

Environ 50 personnes ont participé à cette journée, principalement de Rhône-Alpes (dont la majorité du Rhône) et d'Auvergne. Seulement 2 personnes de Bourgogne étaient présentes, de l'association Le Pont à Mâcon.

Patrick BEDIAT, Président de la Fnars Rhône-Alpes et Jean-François DOMAS, Président de la Fnars Auvergne ont ouvert cette rencontre avant l'intervention de Maryse BASTIN.

Maryse BASTIN, vice-présidente de la Fnars Rhône-Alpes et membre du groupe d'appui national Fnars « Evaluation » a fait une intervention (voir document joint) afin de présenter et de clarifier la démarche d'évaluation reprenant en grande partie les travaux engagés par le groupe d'appui national FNARS.

Sandrine RUNEL, déléguée régionale de la FNARS Rhône-ALPES a présenté l'outil aux participants en expliquant les différents points de l'évaluation.

Ces interventions ont fait l'objet d'échanges avec la salle afin de permettre un débat et de répondre aux interrogations des personnes présentes.

Une grille d'évaluation minute avait été distribuée aux participants afin de connaître leur avis sur l'organisation et le contenu de la journée.

Seulement 8 grilles complétées nous ont été retournées dont les résultats sont positifs aussi bien sur :

- l'appréciation de la journée dans son ensemble (oui ou plutôt oui)
- l'accueil, la présentation de l'outil, la présentation de la démarche, le débat avec la salle (oui ou plutôt oui)
- les informations données sur l'évaluation (très satisfait ou satisfait)
- l'organisation de la journée, le contenu, l'animation, les échanges lors du débat (oui ou plutôt oui)

Les référentiels ont été distribués aux participants de la journée et les exemplaires restant ont été envoyés aux associations régionales début janvier 2009.

Vous pouvez retrouver le référentiel ainsi que l'intervention de Maryse Bastin sur notre site Internet www.fnars-ra.org

Le bureau :

Président : Patrick BEDIAT

Vice Présidente : Jany GUILLOT
Maryse BASTIN

Trésorier : Fabien TERRAZ

Trésorier Adjoint : Jean Charles CLAUCIGH

Secrétaire Générale : Christine VIGNE

En 2008, il a été décidé d'ouvrir les réunions de bureau aux délégués départementaux qui sont de véritables relais des adhérents dans leur département.

Cette expérience a été riche de débat et a permis de construire des réflexions solides et de développer des actions collectives porteuses de sens pour la région.

Les administrateurs :

Sylvie Randon ; Luc Hartemann ; Paul Marcel Prost, Charles Mouterde ; André Louis Longin ; Jany Guillot ; Jean Charles Claucigh, Monique Lambert

Les Délégués Départementaux :

Hubert Guillet (Ain), Denis Jeanmougin (Ardèche), Claire Champel (Drôme), André Rochet (Isère), Walter Monnet (Loire), Christine Vigne (Rhône), Fabien Terraz (Savoie), Fernand Gannaz (Haute Savoie).

Les salariées du siège :

Déleguée régionale : Sandrine Runel

Assistante de direction : Delphine Charlet

Animatrice réseau IAE : Samya Amri

Animatrice réseau COHPHRA-crédit accompagné : Alexia Pallay

Coordinatrice Maison de la Veille Sociale : Elisa Herbage



**FEDERATION NATIONALE DES
ASSOCIATIONS D'ACCUEIL
ET DE REINSERTION SOCIALE**

**13 RUE RAOUL SERVANT
69 007 LYON**

CONTACTS :

Tél. : 04-37-70-19-19

Fax : 04-72-71-43-92

secretariat@fnars-ra.org

www.fnars-ra.org

La Fnars Rhône-Alpes c'est :

- plus de 100 associations dans la région
- 120 établissements sociaux et médico sociaux
- 82 CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- Des CADA (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) et des CPH (Centres Provisoires d'Hébergement)
- 4000 places en hébergement
- 580 salariés (assistantes sociales, éducateurs spécialisés...)
- 7000 personnes accueillies et hébergées chaque année dans la région (femmes avec enfants, couples, isolés, DA, jeunes...)
- le n° d'urgence « 115 » dans les départements
- des centres d'adaptation à la vie active, des fermes de cocagne
- 65 ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion)
- 6000 salariés en insertion chaque année